



Comment ne plus etre responsable des dettes de mon mari

Par **DEBREU**, le **13/03/2008** à **17:56**

bonjour a vous
je suis mariee sous le regime de la commaute universelle.
mon mari ne cesse depuis que je le connais 15 ans de faire des depenses inconsiderées, d avoir des decouverts, qu'il couvre par des revolvings, sans m en parler sans mon accord ni signature.
il y a 3 ans nous etions face au mur surendettes, nous avons du trouver une banque qui rachete tous les credits...
mais cela recommence a present.. en fait n a jamais cesse les comptes sont tjrs a decouvert.. encore ce mois ci ...
j ai apporte en plus de ma pension d invalidite 950 e mois depuis 15 ans beaucoup d argent pour restaurer la maison que nous avons achete il y a plus de 10 ans (et qui n est pas terminee)
mais quand j ai le malheur de lui parler argent ou lui reprocher son incapacite a gerer cela provoque des heurts, de la violence verbale ou pire
je suis soignee pour depressions succesives..et hospitalisations
je ne supporte pas les decouverts et la facon donc il me traite (sans temoins)
je suis sa femme de menage sa mere mais pas sa femme..
j ai demande le divorce 2 fois, mais pas ete jusqu au bout j etais chez un homme mais qui me posait d autres problemes..
comment pourrai je partir avec quoi ?.. si je dois payer la moitie des dettes? que me restera t il pour vivre ??
je n ai qu une envie que la maison soit vendue, 'la restauration n est pas terminee) et le terrain une jungle ..lui ne veut pas la vendre
partir loin d ici au soleil... et revivre..
depuis 15 ans je ne suis plus moi mem
je ne suis pas normande et connais tres peu de gens ici.
je pourrai tenter de retrouver du travail saisonnier.. ou autre (une de mes vieille amie vient de m en parler)
net le soleil change tout..
mais pour l instant je suis dans une impasse complete..
merci de me dire ce que je peux faire
je voulais déposer un dossier de surdendettement (il a hurler au telephone)
net certaines personnes disent qu ensuite on a plus droit au chequier a la cb ni credit...?
merci de votre attention et reponser
VIVIANE DEBREU

Par **jeetendra**, le **14/03/2008** à **10:40**

bonjours, pour les injustices que vous vivez saisissez sans tarder le juge aux affaires familiales [fluo]pour le motif de mise en peril des intérêts de la famille[/fluo] surtout que votre époux va trop loin en terme de dépenses irréfléchies et que ça risque de vous tomber dessus étant marié sous le régime de la communauté universelle, le recours à un avocat n'est pas obligatoire mais vous pouvez demander à être assisté d'un avocat dans la defense de vos droits matrimoniaux, renseignez vous pour tout ça aupres du greffe de votre tribunal de grande instance, courage, cordialement

Par **BASTIAN**, le **14/09/2008** à **12:06**

Bonjour Vivianernrnje suis Jean Claude Bastian nous nous somme connus en 1967 dans l'Ardèchernvous avez un frère dont le prénom est Gérard.rnrnAu cas ou cela correspondrait, me contacter par la messagerie privée de ce forum. rnrnA bientôt peut être

Par **viviane76**, le **20/10/2009** à **12:03**

Bonjour Jean claudernrnje suis surprise de te lire car je ne me souviens pas d'avoir créé un blog et écrit tout ce que j'ai écrit.rnrnc'est par Gérard qui vient de me téléphoner, avec lequel j'étais fâchée depuis 3 ans que j'ai su que tu m'avais répondu.rnrnoui je suis bien celle dont tu parles..rnet toi que deviens-tu?rnrnes-tu toujours avec Michelle et où vis-tu.? as-tu fait des enfants?rnrnmoi je vis à présent à Elbeuf, dans le 76 rnrntu me donner des nouvelles cela me ferait plaisir.rnrnmon tel 02 35 87 94 57rnrna bientôt peut-être.rnrnviviane